

Accidentologie routière Bilan 2020

2541 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2020.

Ceci constitue, par rapport à 2019, une baisse de 22% de la mortalité avec 703 décès de moins. Les hommes représentent 78% des tués.

La baisse de la mortalité est particulièrement conséquente chez les usagers des véhicules motorisés. Elle l'est nettement moins chez les usagers des modes de déplacement dits « doux » (engin de déplacement personnel type trottinette, motorisé ou non, vélo, marche).

En effet, le contexte sanitaire a engendré des évolutions dans les déplacements et comportements : de nombreux usagers ont privilégié les modes « doux », en particulier en zone urbaine.

Ainsi, la mortalité des automobilistes est en baisse de -23%, contre seulement -5% pour les cyclistes. L'accidentalité des usagers d'engins de déplacement personnel a fortement augmenté en 2020 par rapport à 2019, avec une hausse de 40% des personnes blessés.

Avec le contexte sanitaire lié à la COVID-19 en 2020, la mortalité sur les routes dans le Rhône a fortement baissé, cette baisse étant le double de celle constatée au niveau national.

35 accidents mortels se sont produits, causant la mort de 36 personnes (27 hommes et 9 femmes) contre 61 en 2019 (-41%). Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés diminuent également fortement, dans les mêmes proportions qu'au niveau national, avec 2009 accidents en 2020 contre 2523 en 2019 (-21%), et 2569 blessés en 2020 contre 3250 en 2019 (-21%).

L'accidentalité des piétons (-30%), des motocyclistes (-29%), des automobilistes (-19%) et des véhicules utilitaires (-18%) est en net recul. Celle des cyclistes (-8%) et des cyclomotoristes (-4%) a également diminué, mais dans des proportions beaucoup plus modestes.

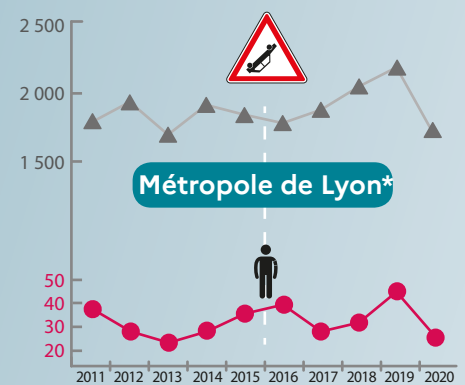
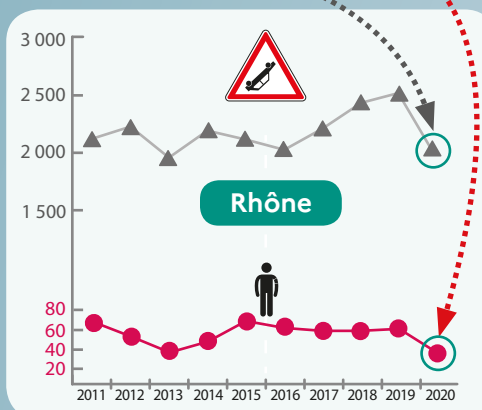
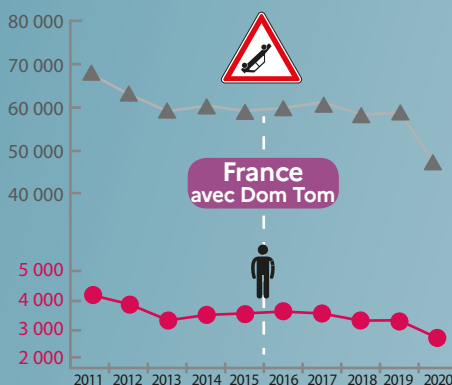
Les 18-34 ans représentent toujours la catégorie d'usagers la plus à risques sur la route. Les accidents concernant les 75 ans et +, bien que moins nombreux, sont plus souvent graves ou mortels.

Jacques BANDERIER,
Directeur départemental
des territoires du Rhône

Nombre d'accidents et de tués

Dans le Rhône

2 009 accidents  **36** tués  **27**  **9**



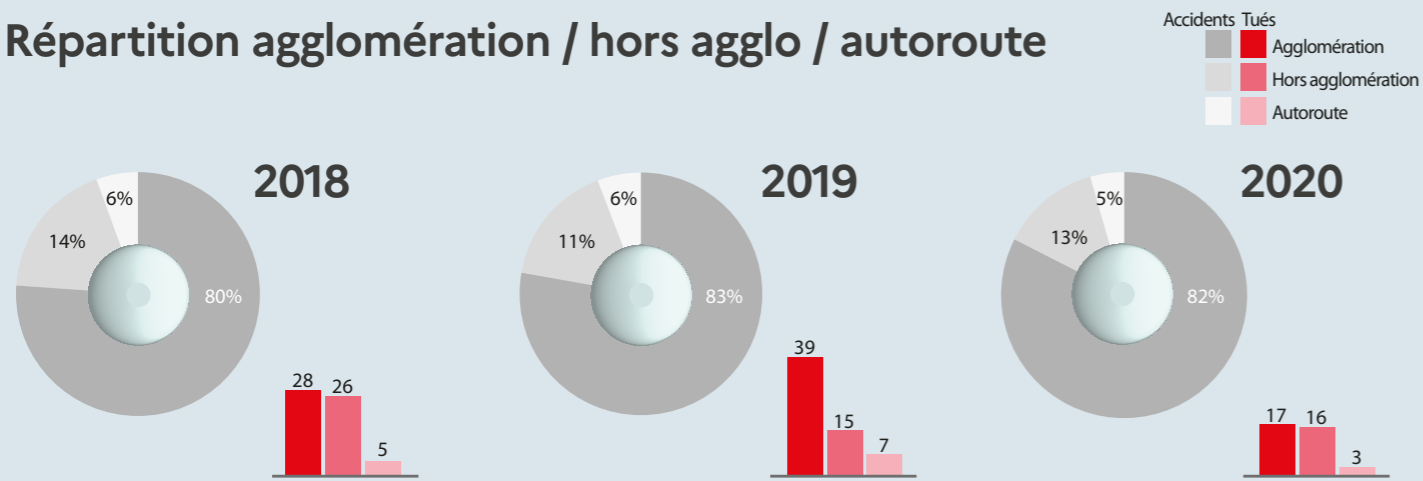
* territoire couvert par la Métropole

Définitions :

Le bilan des accidents corporels de la circulation routière est établi sur la base des données fournies par les forces de l'ordre, données centralisées par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et fiabilisées par l'Observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR). Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une victime.

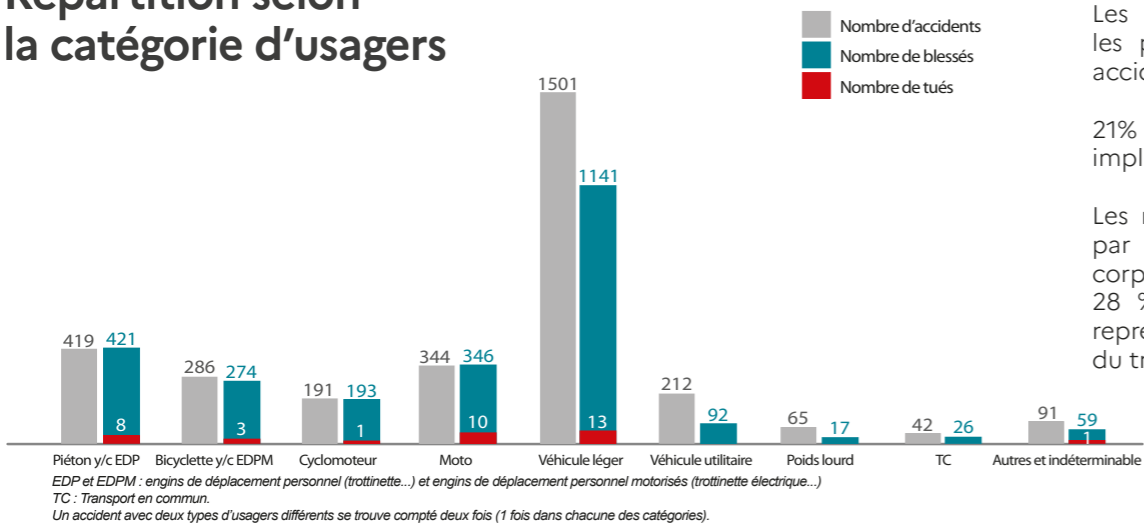
- Parmi les usagers impliqués dans ces accidents, les usagers indemnes sont distingués des victimes, parmi lesquelles :
- les tués (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
 - les blessés hospitalisés (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
 - les blessés légers (ayant fait l'objet de soins médicaux, mais non hospitalisés plus de 24 heures).

Répartition agglomération / hors agglo / autoroute



En 2020, les accidents hors agglomération représentent seulement 13% des accidents mais pèsent pour plus de 40% des tués.

Répartition selon la catégorie d'usagers

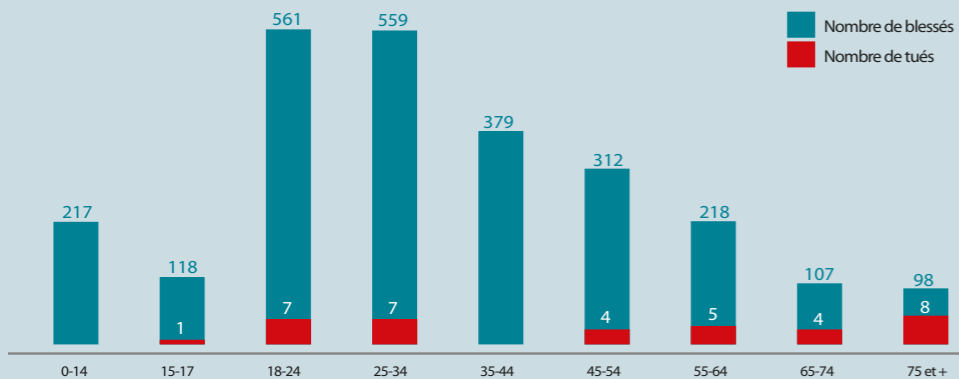


Les véhicules légers restent les plus impliqués dans les accidents corporels (75%).

21% des accidents corporels impliquent un piéton.

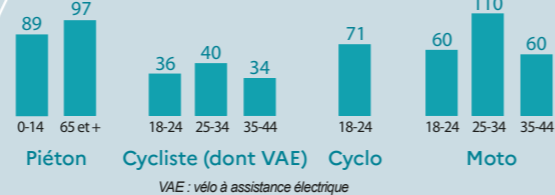
Les motards sont concernés par 17 % des accidents corporels et comptent pour 28 % des tués, alors qu'ils représentent environ 2 % du trafic routier.

Répartition des blessés et des tués en fonction de l'âge



Contrairement à la tendance nationale, qui a vu la mortalité des personnes de 75 ans et plus baisser de 34 %, la mortalité des seniors est restée identique dans le Rhône avec 8 décès, comme en 2019.

Zoom des usagers vulnérables les plus touchés



Focus crise sanitaire

Cette année présente des résultats en rupture avec les années précédentes.

En France métropolitaine et outre-mer, la crise sanitaire liée à la Covid 19 a donné lieu à des mesures exceptionnelles (la confinement de la population à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre et reconfinement national du 30 octobre au 14 décembre). Les indicateurs de l'accidentalité routière présentent une baisse historique à partir de mars 2020, les mesures prises ayant fortement impacté et influencé les déplacements des usagers.

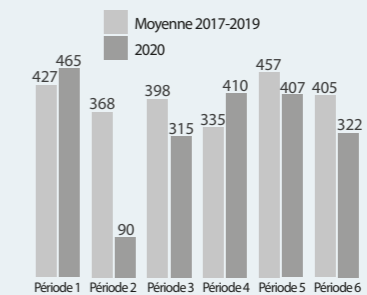
Lors du **premier confinement**, le trafic a fortement diminué sur le territoire du Rhône (-75%). La chute est plus importante en heures creuses qu'en heures de pointe.

Entre les deux confinements, le trafic est progressivement revenu à la normale.

Lors du **deuxième confinement**, le trafic en heures de pointe est resté très proche de celui d'avant-crise, et la baisse s'est concentrée en fin de journée et dans une plus faible mesure durant les heures creuses de la journée.

Etude trafic consultable via le lien suivant : <https://dataviz.cerema.fr/trafic-routier/>

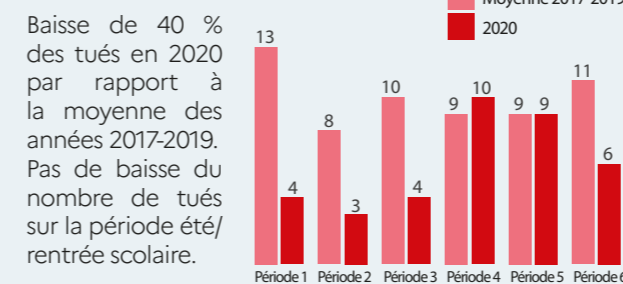
Nombre d'accidents



En 2020, l'évolution du trafic dû au confinement 1 a généré une baisse de 76 % des accidents par rapport à la moyenne 2017-2019. Cette baisse est moins marquée lors du second confinement (-21%).

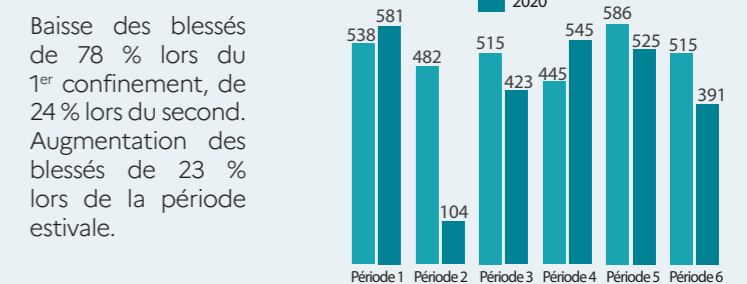
Ce rapport fournit des chiffres pour aider à l'analyse spécifique des chiffres d'accidentalité 2020 en lien avec la crise sanitaire et les restrictions de mobilité. Six périodes ont été définies au niveau national.
 P1 : du 1^{er} janvier au 16 mars - «Avant confinement»
 P2 : du 17 mars au 10 mai : «Premier confinement»
 P3 : du 11 mai au 3 juillet : «Déconfinement»
 P4 : du 4 juillet au 31 août : «Eté»
 P5 : du 1^{er} septembre au 29 octobre : «Rentrée scolaire»
 P6 : du 30 octobre au 31 décembre : «Second confinement»

Personnes tuées



Baisse de 40 % des tués en 2020 par rapport à la moyenne des années 2017-2019. Pas de baisse du nombre de tués sur la période été/ rentrée scolaire.

Personnes blessées

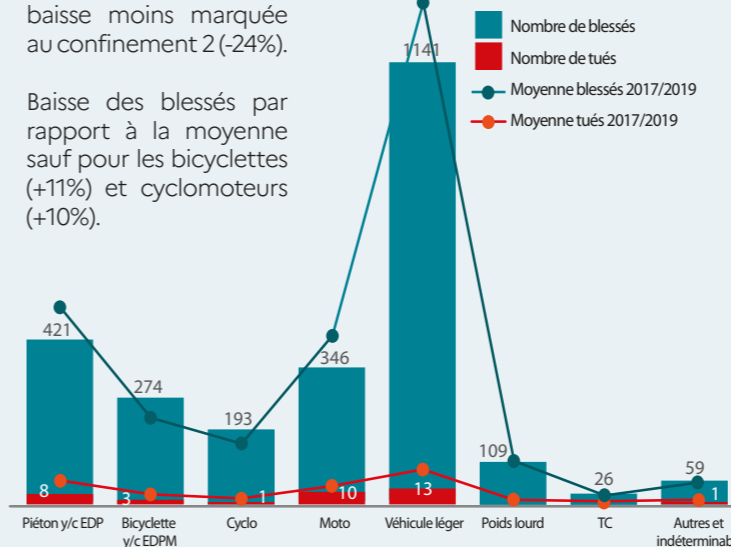


Baisse des blessés de 78 % lors du 1^{er} confinement, de 24 % lors du second. Augmentation des blessés de 23 % lors de la période estivale.

Victimes par mode de déplacement

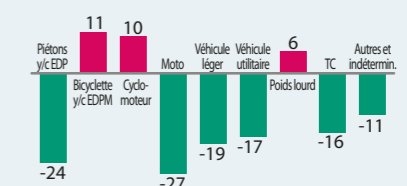
Forte baisse des blessés (-78%) au confinement 1, baisse moins marquée au confinement 2 (-24%).

Baisse des blessés par rapport à la moyenne sauf pour les bicyclettes (+11%) et cyclomoteurs (+10%).



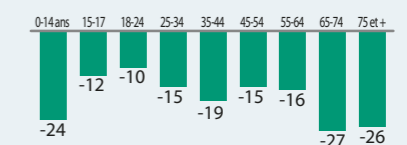
Évolution des blessés 2020 par rapport à la moyenne 2017-2019

par catégorie d'usagers



Hausse du nombre de blessés chez les cyclistes et les cyclomoteurs en 2020 par rapport à la moyenne 2017-2019, malgré une baisse globale de 17%.

par âge des victimes



Toutes les catégories d'âge ont vu leur nombre de blessés diminuer.

2 009

accidents corporels



dont **35**
accidents
mortels

2 569
blessés

82 % des accidents en agglomération
mais **44 %** des tués hors agglomération

La part de la Métropole dans le Rhône

85 % des accidents
72 % des tués

Les piétons

411 victimes blessées ou tuées
13 % avaient moins de 10 ans
14 % avaient 75 ans ou plus

Les 75 ans et plus

Impliqués dans **7 %** des accidents mais
représentent **22 %** des tués

Les 2 roues motorisés

Environ **2 %** du trafic routier mais
représentent **21 %** du total des victimes
et **31 %** des tués

Les principaux facteurs comportementaux dans les accidents mortels

vitesse : présente dans **37 %** des cas
alcool : présent dans **20 %** des cas
stupéfiants : présent dans **11 %** des cas

EDP - Engins de déplacement personnels (trotinette...)

101 blessés

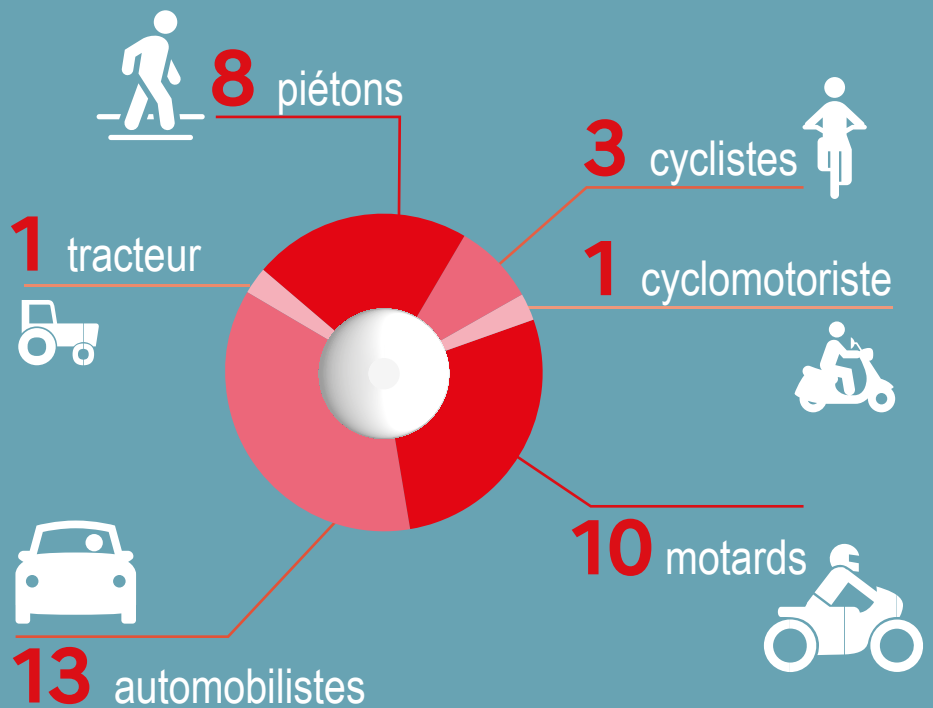
Sur chaussée glissante

465 blessés
17 % des accidents
25 % des tués

36
tués

27

9



8 piétons

3 cyclistes



1 tracteur



1 cyclomotoriste



13 automobilistes

10 motards

